



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 2178

Texte de la question

JOURNÉE DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, mes collègues du groupe communiste et républicain (" *Ils sont où ?* " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*)...

M. le président. Poursuivez, monsieur Bocquet !

M. Alain Bocquet. On m'interrompt d'emblée, monsieur le président.

M. le président. Vous avez suffisamment d'expérience de l'hémicycle pour continuer à parler !

M. Alain Bocquet. Mes collègues manifestent en ce moment aux côtés des centaines de milliers de personnes qui défilent partout en France pour défendre leur emploi, leur pouvoir d'achat, leur salaire, leurs droits et les services publics. En leur nom, je m'adresse à vous, monsieur le Premier ministre, avant de les rejoindre. (" *Ah !* " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*.)

Vous aviez annoncé qu'en 100 jours vous redonneriez le moral aux Français. Force est de constater que c'est raté : 75 % de nos concitoyens soutiennent la journée de mobilisation unitaire d'aujourd'hui ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est dire leur inquiétude, leur colère, leurs attentes !

L'aveuglement ultra-libéral de votre gouvernement a sévi durement cet été : contrats nouvelles embauches qui légalisent les licenciements sans motif, extension de la précarité, casse du code du travail, démantèlement continu des services publics, privatisations à marche forcée des autoroutes, d'EDF ou, à coups de GIGN, de la Société nationale Corse Méditerranée ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

La sanction des chômeurs répond à votre impuissance face aux diktats des licenciements boursiers, tel le groupe Hewlett-Packard devant lequel vous êtes comme une poule qui aurait trouvé un couteau ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Les Français, le monde du travail, n'en peuvent plus de votre politique écrasante toute vouée aux intérêts des grandes sociétés financières et industrielles et des boursicoteurs. Ils l'ont d'ailleurs dit en votant majoritairement non lors du référendum. Votre amie et complice Mme Parisot (" *Ah !* " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), présidente du MEDEF, ose clamer que l'on ne peut donner ce que l'on n'a pas. Le mépris, ça suffit !

Les entreprises du CAC 40 attendent cette année un record historique de bénéfices : 75 milliards d'euros ! Le groupe Total, qui rackette les automobilistes, roule au rythme d'un milliard d'euros de profits par mois, soit une augmentation de 44 % en un an ! Pendant que les richesses s'accumulent dans les mains d'une poignée de privilégiés qui vivent dans un luxe insolent, la majorité de notre peuple en paye le prix : la France est en régression sociale.

Pourtant, l'argent existe ! On pourrait l'utiliser autrement. Il pourrait servir à revaloriser les salaires et à financer les besoins sociaux et collectifs, ce qui donnerait un sacré coup de pouce à la relance de l'économie !

Monsieur le Premier ministre, allez-vous enfin prendre la mesure de la lame de fond qui monte dans tout le pays ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Vous êtes aujourd'hui bien seul, monsieur le président Bocquet, (*Sourires*) mais j'ai grand plaisir à tenter de vous apporter quelques éléments de réponse.

Mon gouvernement est mobilisé sur l'ensemble des fronts. Face aux menaces de délocalisation ou de restructuration, nous agissons pour l'emploi. Vous l'avez vu à Romans pour les entreprises Kélian et Jourdan, à Grenoble face à Hewlett-Packard, ou à Marseille avec Nestlé et la SNCM. Je me souviens d'autres gouvernements, que vous avez soutenus et auxquels vous avez participé, pour lesquels la réponse n'était pas l'action et qui n'avaient rien fait d'autre que le constat de l'impuissance publique.

M. Claude Évin. Bavardage !

M. le Premier ministre. Ce n'est pas le style de mon gouvernement ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Nous agissons aussi pour les services publics, car il faut les moderniser. Le plan Hôpital 2007, la rénovation des bâtiments universitaires, le travail fait pour mieux répondre aux besoins de La Poste et la création d'une banque postale participent de cette ambition de modernisation.

En matière de protection sociale, nous agissons pour défendre la sécurité sociale et la pérenniser. Le déficit de l'assurance maladie, qui dépassait 12 milliards d'euros, sera de 6 milliards en 2006. Il en faut du courage, de la constance, de la détermination pour en arriver là !

Le projet de budget pour 2006 porte la marque de notre ambition et de notre volonté. Nous avons fait un choix : nous nous sommes fixé comme objectif une croissance à 2,25 %. Il en faut de l'audace, il en faut du courage pour faire cela ! (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais nous serons au rendez-vous de la croissance, car nous mettons toute notre énergie, tous nos moyens pour y arriver. Il serait tellement plus facile de rester les bras ballants au bord du chemin à regarder passer le train de l'histoire, alors que les autres pays se mobilisent et relèvent le défi ! Mais la France est debout ! Elle travaille, elle avance et elle gagnera ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2178

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2005